

Conseil de faculté **Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 5 mars 2020, 16h15, Géopolis 2230**

Accueil

Frédéric Herman ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour	1
2. Approbation du procès-verbal n°159 de la séance du 06.02.2020 et de son résumé...	1
3. Communications du Doyen	1
4. Communications de l'Ecole.....	1
5. Communications de la Recherche.....	2
6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL	2
7. Présentation des comptes 2019	2
8. Présentation du projet de budget 2021.....	3
9. Rapport de la Commission de présentation pour un poste en « Interactions entre les processus atmosphériques et les processus de surface »	3
10. Composition d'une Commission de présentation pour un poste en « Data science in earth-environmental science »	3
11. Validation du plan d'études du MA en études du tourisme	3
12. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MSc en géographie et validation du plan d'études à 30 ECTS.....	3
13. Validation du plan d'études du MSc en sciences de la Terre (à temps plein et à temps partiel).....	4
14. Commission de Mobilité : désignation de Nathalie Chèvre, coordinatrice pour les sciences de l'environnement	4
15. Congés scientifiques	4
16. Rapporteur de thèse (F. Miele)	5
17. Présentation du calendrier 2020-2021	5
18. Divers, interpellations et propositions.....	5

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n°159 de la séance du 06.02.2020 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification.

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Frédéric Herman n'a pas de communication.

4. Communications de l'Ecole

Sébastien Pilet informe que la dernière **séance du Collège des sciences** ne s'est pas très bien passée. Il faut s'attendre à d'âpres négociations dans le futur pour obtenir des changements pour les cours donnés par l'EPFL.

Afin que les enseignants ne puissent pas connaître le nom des étudiants lors de la correction des examens écrits, la Direction veut les rendre anonymes. La Direction a défini un processus qui ne tient pas compte des remarques et limites formulées par les facultés lorsqu'elles ont été consultées, il y a une année, sur ce projet. La solution adoptée par la Direction est de rendre **tous les examens écrits, sans exception, anonymes** : une étiquette en aluminium sera collée sur les noms et les procès-verbaux de notes seront remplis par le CSE. Première difficulté : Comment savoir qu'un étudiant a rendu son travail si son nom n'est plus visible ? En outre, les enseignants devraient signer un procès-verbal de notes qu'ils n'auraient pas eux-mêmes rempli et dont il leur serait impossible de vérifier l'exactitude. Pour pouvoir reporter les notes sur les procès-verbaux, le CSE devra vraisemblablement engager des assistants étudiants, générant une charge financière supplémentaire. On va ici beaucoup plus loin que la mesure qui est de lutter contre les biais de la correction grâce à des copies anonymes. Ne pas faire confiance aux enseignants pour reporter les notes sur les procès-verbaux s'apparente à une remise en cause de leur intégrité. Dans un premier temps, le Doyen a été délégué pour en parler avec la Rectrice. En deuxième recours, il en sera discuté lors d'un DiDo.

Un membre propose de procéder à un vote consultatif du Conseil.

Le Conseil de faculté vote à main levée et s'oppose à la proposition sous la forme présentée par le Rectorat pour l'anonymisation des examens écrits.

5. Communications de la Recherche

Christian Kull informe que la **deuxième campagne du FINV 2020** est lancée. Les enseignants ont reçu un courriel les encourageant à soumettre leurs projets, y compris ceux qui ne rentreraient pas dans une catégorie ou dépasseraient le montant plafonné. Le délai de soumission est le 29 mars.

La dernière **auto-évaluation de la Faculté** date de 2014. Les personnes intéressées, tous Corps confondus, à faire partie de la Commission de la prochaine auto-évaluation sont priées de contacter le Dicastère de la recherche.

6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL

Lukas Baumgartner s'étant excusé pour cause de congé scientifique ne peut rapporter les propos de la séance du 28 novembre 2019, dont le procès-verbal n'est toujours pas en ligne.

Frédéric Herman a assisté à la séance du 27 février. Le point principal était la mise en place de la procédure de nomination de la prochaine rectrice ou prochain recteur. La Commission espère fournir une liste de candidats potentiels, laissant le soin au CUNIL de prendre la décision finale.

7. Présentation des comptes 2019

Frédéric Herman présente un tableau comparatif entre les dépenses 2018 et 2019. Le montant du budget non dépensé de CHF 453'520.36 entre dans celui qui peut être reporté d'une année à l'autre, soit deux pourcents du budget de la Faculté. En 2019, aucun montant ne sera retourné à la Direction, alors qu'environ CHF 400'000.00 l'avaient été en 2018.

Le Doyen donne l'opportunité aux membres du Conseil de poser des questions et faire des remarques.

Un membre tient à féliciter le Doyen et Karine Rossier d'avoir réussi à tenir des comptes aussi serrés.

Le Conseil de faculté vote à main levée et donne son approbation pour les comptes 2019.

8. Présentation du projet de budget 2021

Frédéric Herman rappelle que les demandes budgétaires seront défendues début avril à la Rectrice et au Vice-recteur des finances. Lors d'un DecDir, le Doyen a conseillé aux directions d'instituts d'orienter leurs demandes sur les projets communs à la Faculté. Comme le programme des tutorats exerce une pression sur le budget de l'École, une rallonge a été demandée. Les augmentations statutaires exercent également une pression sur le budget de la Faculté, mais la Direction entre très rarement en matière, voire jamais.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les demandes structurelles du budget 2021.

9. Rapport de la Commission de présentation pour un poste en « Interactions entre les processus atmosphériques et les processus de surface »

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes ; après s'être prononcé sur l'éligibilité et le rang de chaque candidat invité, il préavise négativement sur le classement de la Commission, puis préavise favorablement sur le classement du Conseil de faculté et enfin donne décharge à la Commission.

10. Composition d'une Commission de présentation pour un poste en « Data science in earth-environmental science »

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la Commission.

11. Validation du plan d'études du MA en études du tourisme

Sébastien Pilet informe que le règlement n'a subi aucun changement. Concernant le plan d'études, quelques modalités d'enseignement ou d'évaluation ont été modifiées et, dans le module 4, le cours « Gestion durable des ressources », dispensé par un chargé de cours, a été remplacé par « Biodiversité et diversité culturelle – Enjeux et dynamiques touristiques », donné par la Prof. Laine Chanteloup.

Le Conseil de faculté vote à main levée et valide le plan d'études.

12. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études du MSc en géographie et validation du plan d'études à 30 ECTS

Sébastien Pilet liste les différents changements, comme l'intitulé du cours donné par SSP, dans l'orientation Urbanisme durable et aménagement des territoires. Dans l'orientation Géomorphologie et aménagement des régions de montagne, les cours « Aménagement et protection des Alpes 2 » et « Gestion des aires protégées au niveau international » ont été

supprimés et un nouveau « Conservation de la nature » dispensé par la Prof. Laine Chanteloup a été ajouté. La structure de l'orientation Développement et environnement est passée de cinq à six modules, ce qui a engendré une redistribution des cours et des modifications des intitulés. Le cours « Économie politique internationale » a été remplacé par des excursions « Pratiques de la coopération internationale ». Deux nouveaux cours ont été ajoutés « Conservation de la nature » et « Environnement urbains : politique, gouvernance infrastructure ».

Dans le règlement, les conditions de réussite ont été précisées dans les articles 5 et 15 « *Toutes les évaluations dont la note est inférieure à 4.0 doivent obligatoirement être repassées* ». La nouvelle structure de l'orientation Développement et environnement a été reportée dans l'article 12.

Quant au plan d'études du programme à 30 ECTS, les modifications apportées au plan d'études du Master y ont été reportées.

Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide les plans d'études et préavise favorablement sur les modifications du règlement.

13. Validation du plan d'études du MSc en sciences de la Terre (à temps plein et à temps partiel)

Sébastien Pilet informe que le règlement n'a subi aucun changement. Les cours « Techniques de laboratoire sédimentaires », « Analyse des isotopes stables » et « Géochimie organique », tous inscrits dans la partie C (crédits à choix libre) ont été supprimés, car ils attireraient trop peu d'étudiants ces dernières années. Les étudiants intéressés par le cours « Géochimie organique » pourront suivre celui délivré par le Master en Biogéosciences, qui a un contenu similaire. Le détail des changements et des motifs sont exposés dans un document que les membres du Conseil ont reçu avec la convocation. Des changements plus notables sont prévus pour l'année académique suivante.

Le Conseil de faculté vote à main levée et valide le plan d'études.

14. Commission de Mobilité : désignation de Nathalie Chèvre, coordinatrice pour les sciences de l'environnement

Nathalie Chèvre précise avec humour qu'elle va reprendre « sa » place à la Commission, qu'avait occupée Jasquelin Peña durant ces deux dernières années.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la désignation de Nathalie Chèvre pour intégrer la Commission de Mobilité.

15. Congés scientifiques

Frédéric Herman donne la parole à Eric Verrecchia.

Eric Verrecchia explique que le refus de la Direction, quant à sa première demande de congé scientifique, n'a aucun rapport avec son départ à la retraite prévue en 2026. La Direction a refusé d'avancer l'octroi de son congé scientifique d'un semestre, mais a autorisé le dépôt d'un nouveau dossier pour le semestre de printemps 2021. Puis il sort de la salle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur le congé scientifique d'Eric Verrecchia.

16. Rapporteur de thèse (F. Miele)

Christian Kull précise que selon le règlement du doctorat un professeur en PTC doit nommer un rapporteur. Pietro de Anna a demandé à ce qu'Allison Daley devienne rapporteuse de thèse de Filippo Miele.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur le rapporteur de thèse.

17. Présentation du calendrier 2020-2021

Frédéric Herman liste les dates importantes et informe que le calendrier sera transmis aux instituts.

18. Divers, interpellations et propositions

Un membre revient sur le point 7 du procès-verbal 159 et souhaite discuter de la Directive relative aux commissions de nomination.

Frédéric Herman informe qu'il fait partie du groupe de travail au niveau universitaire qui a été mis sur pied pour changer la directive et aussi pour réviser le plan d'intention (égalité).

Frédéric Herman clôt la séance et remercie les membres pour leur participation.

La séance est levée à 18h00.

Frédéric Herman, Président